

**FEDERATION DES PUPILLES DE LA NATION**

F.P.N.

Siège social : Maison des Associations 1a, place des Orphelins

67000 STRASBOURG

N° SIRET : 508 804 960 00013 Code APE 9499Z

-----  
Association régie par la loi du 19 avril 1908

Inscrite au Registre des Associations

du Tribunal d'Instance de STRASBOURG le 17 octobre 2008

Volume n°86 Folio n° 268  
-----**RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

A l'Assemblée Générale du 14 mai 2014

A l'Auditorium du Mémorial de CAEN 14000

Le 06 mars 2014.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,  
Mesdames et Messieurs, Bonjour à tous,

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes de l'exercice 2013.

Je vous rends compte de la situation financière et des résultats dégagés au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2013 qui apparaissent dans les comptes annuels de l'association joints au présent rapport. Du point de vue de la gestion financière, l'année 2013 s'est déroulée dans la continuité de l'exercice précédent.

**Information financière**

L'information financière désigne l'ensemble des communications officielles et obligatoires auxquelles sont soumises les associations. Les règles du jeu sont simples : mettre dans l'ordre les différents éléments relatifs à la gestion associative pour ensuite les communiquer. Mais au-delà des chiffres, l'information financière est surtout gage de sincérité et constitue dès lors une lettre ouverte appelant la confiance de tous. Avant d'être une technique comptable, la transparence est une vertu qui se doit de révéler une information claire et synthétique sur l'organisation.

Je peux donc vous assurer que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière.

**Affectation du résultat**

Le résultat dégagé au cours de l'exercice est excédentaire de 5.244,50 euros contre 6.544 euros l'an dernier. La rareté des ressources financières nous impose une utilisation pragmatique et prudente de l'argent. Il vous est proposé d'affecter le résultat net à la réserve pour projet associatif qui sera ainsi portée à 22.505,65 euros.

### **Le compte de résultat**

Les produits d'exploitation se situent à hauteur de 26.157,30 euros dont 10.736 euros de rétrocession de cotisations encaissées et qui représentent la participation des associations départementales et régionales affiliées soit 1.342 adhérents à 8 euros. On constate une baisse de 9.07% représentant 134 adhérents en moins.

Nos ressources propres représentent 35% du budget global de l'association. Car nous avons des bénévoles hyperactifs. Notre budget global est proche de 75.000 euros, et une grosse partie est assurée gratuitement par les bénévoles. D'ailleurs, pour encourager le bénévolat sous toutes ses formes, la maison des associations de STRASBOURG où se trouve notre siège, vient de lancer le site « Bénévole, pourquoi pas vous ? ».

Les charges d'exploitation sont à hauteur de 20.912,80 euros. Il faut souligner que les Administrateurs ont renoncé au remboursement de leurs frais de déplacement pour un montant de 3.009,86 euros. Les frais engagés pour le congrès de COLMAR l'an dernier sont de l'ordre de 8.600,84 euros et ont été couverts en partie par les participations des adhérents pour un montant de 5.450,12 euros, le solde restant à la charge de la Fédération se monte à 3.150,72 euros, soit 36 % de l'engagement des frais. En dehors des frais de fonctionnement courants, la principale dépense a porté sur les frais de tirage et de routage du journal interne soit 2.206,53 euros. Nous n'avons pas eu de frais de contentieux à régler cette année, par contre, nous avons dû payer 2.896,04 euros en vertu d'un jugement du TGI de BOBIGNY. Concernant notre adhésion à la Fédération MAGINOT, nous avons versé 2.985,00 euros de cotisations et nous avons perçu en retour, une rétrocession de 6.955,00 euros.

### **Bilan**

La situation financière présente des fonds propres pour 22.505,65 euros. L'association n'a contacté aucun emprunt et vit par son autofinancement. Le solde d'endettement à court ou long terme est inexistant et notre indépendance financière est donc intacte.

D'autre part, il est à souligner que l'association n'a aucune dette, aucun passif et les frais engagés et les factures fournisseurs sont réglés au comptant.

### **Analyse financière**

La situation de trésorerie présente un solde positif bancaire de 20.135,65 euros.

Les éléments financiers se présentent ainsi :

Le fonds de roulement est positif de 22.455,65 euros

Le besoin en fonds de roulement est de 2.320,00 euros

La capacité d'autofinancement est positive de 5.244,50 euros soit près de 6 mois de cotisations

Quant aux ratios financiers, ils présentent tous une position favorable.

Je vous demande de bien vouloir donner votre quitus au Conseil d'Administration pour la présente gestion.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toute information utile complémentaire.

Votre Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Merci pour votre attention

SAHUGUET François – KIRMANN Danielle  
Trésoriers